

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

DIRECTION GENERALE  
DE LA POLICE NATIONALEDIRECTION CENTRALE  
DE LA POLICE JUDICIAIRE

Sous direction anti-terroriste

n° 579/2008/ 2A

**AFFAIRE :*****C/Rose KANYANGE épouse  
KABUYE et autres.***

*Assassinats et complicité d'assassinats en relation à titre principal ou connexe avec une entreprise individuelle ou collective ayant pour but de troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur et association de malfaiteurs en vue de préparer des actes de terrorisme.*

**OBJET :**

Exploitation de l'enregistrement vidéo de l'audition du témoin Jean-Bosco MUTWARANGABO réalisée le 14 septembre 2010 à KANOMBE (Rwanda) au cours de l'exécution de la commission rogatoire internationale en date du 7 juin 2010 délivrée aux autorités judiciaires rwandaises.

**PROCES-VERBAL**① 7971  
(SP)L'an deux mille onze,  
Le trente et un octobre,**NOUS : Thierry PARRET****Brigadier chef de police en fonction à  
la Sous direction antiterroriste de la  
Direction centrale de la police judiciaire**

--- Agent de Police Judiciaire en résidence à LEVALLOIS-PERRET, -----  
--- Nous trouvant au service, -----  
---Poursuivant l'exécution de la commission rogatoire délivrée le 17 décembre par messieurs Marc TREVIDIC et Philippe COIRRE, Vice-présidents chargés de l'instruction près le tribunal de grande instance de PARIS, relative à l'information numéro 579/2008 suivie contre Rose KANYANGE épouse KABUYE et autres des chefs d'assassinats et complicité d'assassinats en relation à titre principal ou connexe avec une entreprise individuelle ou collective ayant pour but de troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur et association de malfaiteurs en vue de préparer des actes de terrorisme -----  
---Vu les articles 81, 151 et suivants du code de procédure pénale, -----  
---Vu la commission rogatoire internationale en date du 7 juin 2010 émanant de Monsieur Marc TREVIDIC et Madame Nathalie POUX, vice-présidents chargés de l'instruction au tribunal de grande instance de Paris à destination des autorités judiciaires rwandaises avec offres de réciprocité, -----  
---Vu la mission d'exécution de cette demande d'entraide pénale internationale effectuée au Rwanda du 11 au 18 septembre 2010,-----  
---Vu les auditions de témoins enregistrées lors de cette mission par les fonctionnaires du Service central d'Identité Judiciaire d'ECULLY et les CD-Rom subséquents placés sous scellés 579/2008/CRIRWANDA/EXP/AUDITIONSTEMOINS -----  
---Vu la copie de travail de ces enregistrements réalisée lors des gravures de CDROMs.-----  
--- Exploitons comme suit l'interrogatoire de Jean-Bosco MUTWARANGABO :-----

[*Le témoin lève la main droite*] Moi Jean Bosco, je jure de dire la vérité, en cas de parjure que je subisse la rigueur de la loi.

Remarque de madame KAYITESI: le témoin déclare « *Moi Jean Bosco MUTWARANGABO, je jure de dire la vérité, en cas de parjure que je suis sanctionné par la loi* ».---

Suspension de l'enregistrement.---

Reprise de l'enregistrement.---

**Question de Marc TREVIDIC (MT): Pouvez vous nous indiquer où vous étiez quand vous avez vu l'avion présidentiel dans le ciel, le 6 avril?---**

Réponse : Oui.---

Suspension de l'enregistrement.---

--Le témoin va emmener la délégation à l'endroit où il se trouvait le jour des faits---. Reprise de l'enregistrement.---

*le témoin se positionne à un carrefour comprenant un croisement de deux routes.* ---

SUITE PROCES VERBAL D'EXPLOITATION DE L'ENREGISTREMENT  
VIDEO DE L'AUDITION DU TEMOIN JEAN BOSCO

-----FEUILLET DEUX-----

D 3931/2

**Question de MT:** Où se trouvait l'avion dans le ciel. Est-ce que vous pouvez donner la direction, l'endroit où il était dans le ciel ?---

Réponse : Le témoin acquiesce et lève dans l'alignement de son corps son bras gauche en direction du ciel.---

**Monsieur Marc TREVIDIC demande à ce que le témoin se déplace dans la direction d'où venait l'avion.** ---

Suspension de l'enregistrement.---

La délégation s'est déplacée de quelques mètres.---

Reprise de l'enregistrement.---

**Question de MT :** Nous avons besoin de savoir d'où venait ce que vous avez vu dans le ciel, nous le décrire et d'où ça venait vers l'avion ?

Remarque de madame KAYITESI : L'interprète termine la question de monsieur TREVIDIC en demandant au témoin d'où venait les tirs sans faire mention de l'avion.---

Réponse : Les tirs venaient de devant l'avion.

Le témoin avec son bras gauche désigne l'avion et avec son bras droit les tirs venant atteindre l'avion.---

Remarque de madame KAYITESI : le témoin déclare « *les tirs venaient de la même direction de l'avion mais ils étaient devant* ».---

**Question de MT :** devant vers la gauche, devant complètement ou devant vers la droite ?

Réponse : J'ai vu monté vers l'avion comme une fumée de feu.

Remarque de madame KAYITESI : le témoin déclare « *Moi, je marchais en rentrant, j'ai entendu l'avion, je me suis retourné et j'ai vu le tir éclairé en direction de l'avion* ». Le témoin fait un geste de croisement avec ses bras.---

**Monsieur Marc TREVIDIC donne un carnet au témoin lui indiquant que cela représente l'avion et avec un stylo, le témoin doit montrer la trajectoire des missiles.**

Le témoin prend le carnet de sa main gauche et le pointe vers le ciel bras tendu devant lui désignant la trajectoire de l'avion. Avec sa main droite, il dirige dans un mouvement de bas en haut le stylo face et en direction du carnet.

**Question de MT:** ça venait d'où à votre avis les tirs?

Réponse : C'était en l'air puis inaudible. Je venais à peine d'arriver. Je ne connaissais pas l'endroit puis inaudible.

Remarque de madame KAYITESI : le témoin déclare « *C'était en l'air, je me suis retourné pour voir d'où venait l'explosion. J'ai vu la boule de feu. Je ne pouvais pas savoir d'où ça venait surtout que je venais d'arriver dans la région. Je ne pouvais pas dire tel secteur ou tel secteur* ».---

**Question de MT:** Comment se présentaient ces tirs, il y en avait combien ?---

Réponse : Le premier montait, j'ai vu une inaudible.---

Remarque de madame KAYITESI : le témoin déclare « *le premier tir montait, je l'ai vu rouge (en feu). Le deuxième (coupé par Marc TREVIDIC)* ».---

**Question de MT:** Qu'est-ce qu'il s'est passé pour la première trainée de feu d'abord ?---

Réponse : Je me suis retourné, j'ai vu la trainée de feu mais qui n'a pas touché l'avion.

Remarque de madame KAYITESI : le témoin déclare « *Je me suis retourné, la première, je l'ai vu monter, j'ai vu l'avion tel qu'on peut le voir comme ça, elle ne l'a pas touché, elle a continué* ».---



*[Handwritten signature]*

*[Handwritten signature]*

**Question de MT:** Elle a fait quoi cette première trainée de feu?---

Réponse : Je ne sais pas.---

**Question de MT:** Et après qu'est ce qui se passe?---

Réponse : C'est le deuxième qui a touché l'avion.--

**Question de MT :** Combien de temps après la première?---

Réponse : très peu de temps.---

**Question de MT:** Très peu de temps, c'est trop flou, en nombre de secondes, il a une idée?---

Réponse : Environ 5 secondes Je premier tir manqué j'étais ici et pour le deuxième je n'avais pas atteint encore la barrière. C'était à l'entrée du camp *Le témoin désigne du bras gauche, devant lui le lieu où il se trouvait pour le deuxième tir.*---

**Question de MT:** Vous étiez à pied ou en voiture ?---

Réponse : J'étais à pied.---

**Question de MT :** Et vous avez continué votre chemin après le premier tir?---

Réponse : Non, nous nous sommes arrêtés.---

**Question de MT :** Donc vous étiez au même endroit au moment des deux tirs, le témoin?---

Réponse : Nous nous sommes arrêtés pour regarder.---

**Question de MT:** Elles avaient quelle couleur ces traînées?---

Réponse : Une couleur un peu jaunâtre.---

Remarque de madame KAYITESI : le témoin déclare « *un peu jaunâtre, couleur de lumière* ».---

**Question de MT :** Elles venaient du même endroit ou d'endroits différents?---

Réponse : Même endroit, même direction.---

**Question de MT:** L'avion était haut dans le ciel, il était à peu près où?---

Réponse : Il n'était pas loin dans le ciel ---

**Question de MT :** Est-ce qu'il est capable de nous montrer la trajectoire Est-ce qu'il en est capable par rapport à l'avion?---

Réponse : Le témoin avec le stylo dans sa main gauche, pointe celle-ci vers le ciel et indique la trajectoire des tirs.---

**Question de MT :** Le deuxième missile, qu'est ce qui s'est passé, le deuxième tir?---

Réponse : Le deuxième a touché l'avion.

Remarque de madame KAYITESI : le témoin déclare « *le deuxième tir était dans cette direction et c'est lui qui a touché l'avion* ».---

**Question de MT:** A quel endroit ? il a vu à quel endroit de l'avion ?

Remarque de madame KAYITESI : l'interprète pose la question « As-tu vu où ça a touché sans préciser l'endroit de l'avion.---

Réponse : Je n'ai pas vu. Il faisait nuit.---

**Question de MT :** Et après qu'est ce qui se passe quand le missile a touché l'avion ?---

Réponse : J'ai continué de marcher.---

Remarque de madame KAYITESI : le témoin déclare « *j'ai continué pour aller au camp où on vivait* ».---

**Question de MT:** Qu'est-ce qui se passe pour l'avion ?---

Réponse : Il y a eu une poignée de feu. J'ai vu que l'avion prenait feu.---

Remarque de madame KAYITESI : le témoin déclare « *Il a été touché, il s'est enflammé. On a compris qu'il prenait feu et nous sommes rentrés au camp ou on allait* ».---



*[Handwritten signature]*

*[Large handwritten signature]*

SUITE PROCES VERBAL D'EXPLOITATION DE L'ENREGISTREMENT  
VIDEO DE L'AUDITION DU TEMOIN JEAN BOSCO-----

-----FEUILLET QUATRE-----

**Question de MT :** Prenait feu, ça veut dire qu'il ne l'a pas vu exploser, il est resté entier , est ce qu'il a vu ça?---

Réponse : Début inaudible. L'avion n'a pas continué c'est-à-dire qu'il était enflammé.---

Remarque de madame KAYITESI : le témoin déclare « *çà a touché l'avion, il a explosé, il y a eu le feu et puis l'avion s'éteint et s'arrête* ».---

**Question de MT :** Enflammé et se pulvériser, c'est deux choses, il a vu plusieurs boules à plusieurs endroits ?---

Réponse : inaudible.---

Remarque de madame KAYITESI : le témoin déclare « *çà c'est enflammé comme ça, c'est tout* ».---

**Question de MT :** Et la boule de feu, qu'est ce qu'elle est devenue?---

Réponse : Devant nous le feu. On a vu que c'était l'avion qui s'enflammait et nous sommes partis dans le camp.---

Remarque de madame KAYITESI : le témoin déclare « *Quand on a vu le feu, on a conclu que c'était l'avion qui s'enflammait. On est rentré au camp* ».---

**Question de MT:** Il l'a vu tomber?---

Réponse : Non.---

**Question de MT:** Le feu, le tir, est ce que ça a été continu, il a vu la trainée jusqu'à qu'il touche l'avion ou est ce que ça s'est arrêté avant que ça touche l'avion?---

Réponse : Le deuxième est monté et il a touché l'avion qui s'est enflammé.

**Question de MT:** Est-ce qu'avant de voir les traînées de feu, vous avez entendu quelque chose?---

Réponse : je n'ai rien entendu.---

Remarque de madame KAYITESI : le témoin déclare « *je ne l'ai pas entendu* ».----

**Question de MT:** Est-ce que vous avez entendu un bruit comme un bruit de tir avant l'explosion de l'avion, avant le bruit de l'explosion?

Réponse : Non

*Un XH intervient et parle en langue rwandaise au témoin*

Remarque de madame KAYITESI : Xh demande au témoin « *Quand vous avez vu la trainée de lumière, avez-vous entendu avant un coup de tir* ».---

Réponse du témoin : arrivé ici, j'ai entendu un coup. Je me suis retourné pour voir. Le deuxième est venu directement.

Remarque de madame KAYITESI : le témoin déclare « le deuxième coup est monté, c'est celui là qui a touché l'avion ».---

-L'interprète dit « non le premier ».

Le témoin répond « Le premier était déjà parti, je l'ai entendu ici et c'est pour ça que je me suis retourné et j'ai vu le feu et le deuxième est monté de suite.

**Question de MT:** Le deuxième quoi ?

Réponse : Le deuxième coup

*L'interprète : Ouais il a entendu un deuxième coup.*

*Xh intervient auprès de Monsieur Marc TREVIDIC et lui explique en Français les dires de monsieur BOSCO.*

*Monsieur Marc TREVIDIC dit « d'accord c'est là qu'il voit la lumière. Donc il va nous réexpliquer.*

Réponse : Arrivés ici, nous avons entendu un coup, nous nous sommes retournés, j'ai vu une trainée de feu. Nettement il y a eu un deuxième coup. C'est le (Inaudible) qui a touché l'avion et quand il a touché il y a eu des flammes et (inaudible)



*Tutu*

*[Signature]*

SUITE PROCES VERBAL D'EXPLOITATION DE L'ENREGISTREMENT  
VIDEO DE L'AUDITION DU TEMOIN JEAN BOSCO-----

## -----FEUILLET CINQ-----

Remarque de madame KAYITESI : le témoin déclare « *Arrivés ici, nous avons entendu un coup, je me suis retourné, j'ai vu une boule de lumière. Tout de suite il y a eu un deuxième coup et c'est ce tir qui a touché l'avion* ». -

**Question de MT:** Il n'est pas complet, après le deuxième coup, est ce qu'il voit une deuxième lumière ?---

Réponse : Je n'ai pas vu la deuxième tir.---

Remarque de madame KAYITESI: Le témoin dit « *Non, je l'ai vue au moment où l'avion s'enflammait* ».

*Xh discute avec Marc TREVIDIC sur les explications que vient de donner le témoin.* ---

*L-interprète s'adresse à Marc TREVIDIC et lui traduit les propos du témoin « il a entendu un coup, il s'est retourné. Exactement il entend le deuxième coup et il voit une lumière qui touche directement l'avion ».* ---

**Question à l'interprète :** Quand il dit coup, est ce le bruit d'un tir ou le bruit d'un impact avec l'avion ?---

Réponse : C'est le tir.---

-----FIN DE L'AUDITION-----

---Dont procès-verbal que signe avec nous Madame Françoise KAYITESI qui atteste de la fidélité de la traduction des propos enregistrés, hormis les remarques évoquées supra.-----

L'interprète

L'officier de police judiciaire

